



Litige avec employeur pendant congé parental

Par **clercdenotaire**, le **06/03/2017** à **10:26**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Je suis actuellement en congé parental a temps complet.

La sécurité sociale me demande une attestation de mon employeur confirmant de date a date la durée de mon congé parental.

Mon employeur n'ayant pas apprécié que je prenne ce congé parental refuse de me fournir cette attestation.

Cette attestation m'est nécessaire car je suis clerc de notaire et je dépend d'un régime de sécurité sociale particulier la CRPCEN et il faut remplir des conditions précise (travailler dans le notariat, retraité du notariat, en congé parental...) pour dépendre de cet organisme pour le remboursement des soins médicaux.

Quel recours ai je contre mon employeur ?

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **morobar**, le **06/03/2017** à **10:58**

Bonjour,

Saisine de la formation en référé du conseil des prudhommes, en vue de la remise sous astreinte du document en question.

Par **Tisuisse**, le **06/03/2017** à **12:45**

Bonjour clercdenotaire,

Cela n'exclu nullement les formule de politesse que vous deviez insérer lors de votre première demande faute de quoi vous prenez le risque de voir supprimer votre question et ses réponses.